

ORAN / GE PRESSEE

PRÉPARATION
DES ASSISES

JAB
CH-1205 Genève
PP | Journal

03

Edito

04-05

Élections
municipales:
Bilan

06

Loi sur la
famille

07-13

Assises

14-15

Entretiens avec les
magistrats sortants

Agenda

Conformément aux prescriptions fédérales et cantonales, pour le moment toutes les séances des commissions, conférences, réunions des groupes de travail, etc. qui devaient être organisées dans le cadre des activités du PDC Genève sont ajournées.

Progressivement, et dans la mesure du possible, des séances par visioconférence seront organisées pour certaines commissions ou groupements.

Vous trouverez sur notre site internet pdc-ge.ch les informations actualisées et séances prévues.

Merci de votre compréhension, merci pour votre fidélité et portez-vous bien !

L'équipe de l'OranGE Pressée

L'équipe de l'OranGE Pressée



Rédacteur en chef
Benoît Cerutti



Editeur Responsable
Nicolas Fournier
Secrétaire général du PDC



Graphisme
Arthur Miffon
com.betypic.ch/

IMPRESSUM

10 éditions p/an - OranGE Pressée // Prix Abo. 40.- ou 60.- avec soutien
Editeur: Parti Démocrate-Chrétien • Rue Alcide-Jentzer 9, 1205 Genève
T. 022 328 20 11 • info@pdc-ge.ch • www.pdc-ge.ch • facebook.com/genevepdc
Molésou Impressions, imprimé en 1400 exemplaires sur papier recyclé avec des encres biovégétales

EDITO



Élections municipales : Un PDC solide grâce à vous

Au lendemain de ce long marathon des élections municipales, le bilan pour notre parti est plus que positif. Alors qu'il devait affronter des situations particulièrement complexes dans certaines communes, il réussit à bien se maintenir, que ce soit dans les délibératifs mais surtout dans les exécutifs où avec 18 élus, il gagne un magistrat supplémentaire. Il est ainsi un des partis traditionnels qui résiste le mieux à la vague verte.

A l'image de la magnifique campagne menée par Marie Barbey-Chappuis, qui permet ainsi au PDC de conserver son mandat à l'exécutif de la deuxième ville de Suisse, à celle de Bruno Da Silva, élu dès le 1er tour à Thônex, devenant ainsi le plus jeune magistrat dans l'histoire du canton, en passant par Corinne Gachet-Creffield, élue avec un excellent score à Lancy, partout le PDC a montré le visage d'un parti aux personnalités solides, compétentes et dynamiques.

Il poursuit par ailleurs son renouvellement avec l'arrivée de nombreux jeunes élus dans les délibératifs et sa féminisation avec l'élection de sept magistrates (+5). La stratégie voulue par le Présidence d'un parti renouvelé et féminisé a ainsi largement porté ses fruits.

Certes, malgré l'extraordinaire engagement de nos candidates-s, le résultat dans certaines communes n'a pas toujours été à la hauteur de nos espérances. Mais ce n'est sûrement que partie remise pour dans cinq ans. Nous comptons sur eux pour continuer à se battre.

Ce résultat n'aurait pas pu être obtenu sans l'extraordinaire engagement de nos 225 candidats partout dans le canton. Pendant des semaines entières, ils ont magnifiquement battu la campagne au contact des électeurs et de leurs préoccupations. Qu'ils soient ici remerciés pour leur fidèle engagement, tout comme celui des militant-es-s, qui permet ainsi à notre parti d'appréhender l'avenir avec confiance.

Vincent Maitre, Président

Second tour des

Après un premier rendez-vous réussi le 15 mars dernier, le PDC a enregistré le 5 avril, l'élection de 6 magistrats communaux supplémentaires. A l'issue des élections municipales, le PDC compte désormais 18 magistrats communaux dans 17 communes. Il augmente sa représentation d'un magistrat supplémentaire dans les Exécutifs par rapport à la situation qui prévalait jusqu'alors, et démontre ainsi qu'il est la grande force du Centre avec laquelle il faut compter en demeurant le second parti avec le plus de représentants dans les exécutifs municipaux du Canton.

Un succès de Marie Barbey-Chappuis en Ville de Genève

Avec l'élection à l'Exécutif de la ville de Genève de Marie Barbey-Chappuis, le PDC maintient sa représentation dans la deuxième ville de Suisse. La voix d'un centre-droit affirmé et les qualités évidentes de la candidate démocrate-chrétienne ont su convaincre les électeurs. Elle a su renforcer encore son score du premier tour avec de très belles performances dans des locaux de vote classés au centre-droit comme Champel, Cité-Rive et Florissant, montrant au passage que cet électorat ne s'est pas retrouvé dans les velléités de certains de porter atteinte à ce qu'est l'Entente historiquement. Par ailleurs, par son profil modéré sur un certain nombre de sujets, elle a su obtenir le soutien d'un électorat venu de la gauche qui a amplifié son score du second tour.

Une représentation renforcée dans les villes

Les élections de Corinne Gachet-Creffield à Lancy, Laurent Tremblat à Meyrin, Cédric Lambert à Versoix, Anne Kleiner à Onex et Xavier Magnin à Plan-les-ouates à l'issue du second tour confirment la capacité des candidats PDC à réunir un large électorat dans les élections à l'Exécutif, et ce quel que soit la stratégie suivie localement (alliance avec l'Entente, l'Alternative ou en partant seul). Ils rejoignent Jean-Marie Martin (Veyrier), Cyril Huguenin (Bernex) et Bruno da Silva (Thônex), déjà élus à l'issue du premier tour. Avec 10 élus dans les 13 villes du canton, le parti réussit à maintenir son implantation dans les villes, ce qui est très encourageant pour l'avenir et son potentiel électoral en milieu urbain.

Malheureusement, l'alliance entre la gauche et le PLR à Vernier a empêché l'élection d'Yves Magnin et ce, alors qu'il avait réalisé un excellent score à l'issue du premier tour. Quant à Pierre-Yves Comte, malgré une bonne campagne et une alliance solide avec le PLR, il n'a pas réussi à conserver le siège PDC au Grand-Saconnex. A Versoix, malgré sa non-élection, Gilles Chapatte a incontestablement pris date pour l'avenir.

Une représentation maintenue dans les communes

Avec l'élection d'Anne Penet à Satigny, le PDC récupère son siège perdu il y a cinq ans. Après une campagne intense, elle permet au PDC de se réimplanter à l'exécutif de ce bastion PLR. Elle rejoint Philippe Thorens (Collonge-Bellerive), Nathalie von Gunten - Dal Busco (Confignon), Philippe Pasche (Pregny-Chambésy), Béatrice Guex-Crosier et Daniel Fischer (Bardonnex), Pascal Wassmer (Anières), Hubert Dethurens (Laconnex) et Béatrice Hirsch (Troinex) déjà élu(e)s à l'issue du premier tour. Malheureusement, Julie Udry n'a pas réussi à rentrer à l'exécutif de Genthod malgré une belle et courageuse campagne.

Une représentation plus féminine

Avec 7 femmes élues sur 18, le PDC parvient à augmenter significativement sa représentation féminine dans les exécutifs (+5). C'est une extraordinaire avancée qu'il conviendra de confirmer lors des prochains scrutins.

Notons également qu'avec le départ de Guillaume Barazzone (Ville de Genève), Jean-Marc Devaud (Meyrin), Jean-Marc

Comte (Grand-Saconnex), Alain Walder (Bardonnex), Raymond Gavillet (Veyrier), Dinh Manh Uong (Confignon), Stéphane Lorenzini (Lancy), Philippe Decrey (Thônex) et Pierre Debarge (Chêne-Bourg), le PDC faisait face à un important renouvellement, exercice qui s'avère toujours compliqué en termes de suffrages. Force est de constater que les nouvelles figures ont convaincu leurs concitoyens de leurs compétences et de leur sérieux et que la relève dans les communes est désormais en place pour les années à venir.

A l'issue de ce second tour, la mobilisation remarquable de l'ensemble du parti, auprès de la population, des associations et autres acteurs communaux a encore fonctionné et place le PDC en interlocuteur incontournable de la vie politique communale.

Nicolas Fournier et Benoît Cerutti

Dans l'édition précédente, les élus PDC de Satigny au Conseil municipal ont été oubliés dans la liste des élus. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.



Martine Monfort



Christian Progin

élections municipales

Élu(e)s PDC dans les Exécutifs

Anières :



Pascal Wassmer
Maire

Confignon :



Nathalie von Gunten-Dal Busco
Conseillère administrative

Onex :



Anne Kleiner
Conseillère administrative

Troinex :



Béatrice Hirsch
Adjointe

Bardonnex :



Béatrice Guex-Crosier
Maire

Genève :



Marie Barbey-Chappuis
Conseillère administrative

Plan-les-Ouates :



Xavier Magnin
Conseiller administratif

Versoix :



Cédric Lambert
Conseiller administratif



Daniel Fischer
Adjoint



Hubert Dethurens
Maire

Laconnex :



Philippe Pasche
Conseiller administratif

Pregny-Chambésy :



Jean-Marie Martin
Conseiller administratif

Veyrier :



Cyril Huguenin
Conseiller administratif

Bernex :



Corinne Gachet-Creffield
Conseillère administrative

Lancy :



Anne Penet
Conseillère administrative

Satigny :



Philippe Thorens
Conseiller administratif

Collonge-Bellerive :



Laurent Tremblet
Conseiller administratif

Meyrin :



Bruno da Silva
Conseiller administratif

Thônex :

Projet phare du PDC : une loi-cadre cantonale sur les familles

Il existe en Suisse des mesures politiques et des aides financières éparées dont la Confédération, les cantons et les communes se renvoient constamment la responsabilité sous couvert de fédéralisme et de subsidiarité... peut-on pour autant parler d'une politique familiale capable de répondre aux défis chaque jour plus nombreux et pressants des familles ?

Le PDC, quant à lui, s'est toujours engagé avec conviction pour la défense et la promotion des familles. Tandis qu'il œuvre aujourd'hui encore pour les familles (p.ex. congé paternité, suppression de la discrimination fiscale des couples mariés), la section cantonale n'est pas en reste.

Si l'on s'appuie sur les travaux de la députation genevoise, la politique familiale demeure prioritaire: parmi une cinquantaine de textes démocrates-chrétiens produits ces deux dernières années, trois résolutions, quatre projets de loi et cinq motions spécifiquement dédiés aux familles ont été déposés. Malgré cela, il est nécessaire de faire davantage.

Le PDC genevois estime urgent de mettre en place une loi cadre qui soutienne et promeuve les familles genevoises à travers une vision transversale exhaustive réunissant les différents politiques publiques concernées, et ce en vue d'une stratégie de politique familiale cohérente et efficiente.

C'est pourquoi un groupe de travail s'est réuni afin de déterminer et développer le contenu de cette loi cadre que le parti déposera prochainement:

Soutien à la parentalité; lutte contre les violences familiales; aide financière aux familles; protection de la maternité et de la paternité; promotion culturelle et sportive; protection de l'environnement; garantie de l'accueil parascolaire; promotion des activités extrascolaires; harmonisation des vacances scolaires; scolarisation des enfants en situation de handicap; soutien à la formation et à la réinsertion professionnelle; aide à la formation; adaptation de l'aménagement du territoire; développement de l'accès au logement; garantie de la protection numérique; maintien d'une fiscalité équilibrée; établissement de procédures judiciaires de médiation et de conciliation; soutien à une



vraie coparentalité en cas de séparation; promotion de la santé nutritionnelle, sportive et sexuelle; sécurité des espaces publics familiaux; adaptation de l'offre de transports et garantie de la mobilité individuelle motorisée.

Quatre points supplémentaires à cette liste nous paraissent particulièrement essentiels.

D'abord, le développement des structures d'accueil extrafamiliales et extrascolaires : le parti se bat pour garantir des structures ouvertes toute l'année et prix abordables, afin d'offrir une place de garde à chaque enfant de canton, en collaboration avec les communes et le secteur privé.

Ensuite, la lutte contre la violence et le harcèlement : le parti se bat pour protéger la jeunesse de toute forme de maltraitance, qu'elle soit physique, psychologique ou sexuelle, tant en milieu familiale que scolaire, à travers une prévention et un accompagnement ciblés.

Enfin, le développement de la conciliation entre vie familiale et professionnelle ainsi que la flexibilisation du travail : le parti se bat pour une prise en considération des obligations familiales de chacun-e et la création d'emplois privilégiant le temps partiel, le télétravail ou l'annualisation des horaires afin de ne plus devoir choisir entre son emploi et sa famille.

A travers cette loi cadre, le PDC genevois entend ainsi continuer de promouvoir et de défendre les besoins et les intérêts des familles dans un canton où le coût de la vie est trop cher pour une qualité de vie souvent fragile. A ce titre, notre parti poursuivra ses efforts de lutte contre la précarisation croissante des familles, particulièrement celles à faibles revenus, nombreuses et monoparentales. Car c'est en rendant à la cellule familiale sa juste dignité que la pleine stabilité du corps social sera garanti.

*Claudio Marques,
assistant parlementaire de la députation*

Photographie de l'électorat PDC à Genève

A partir d'une enquête réalisée par l'Institut Sotomo au lendemain des élections fédérales, nous avons analysé certains traits¹ de l'univers sociologique et idéologique de l'électorat du PDC à Genève, en le comparant notamment à l'électorat des autres partis genevois ainsi qu'à celui du PDC Suisse. Il en ressort une perception en partie renouvelée sur laquelle il faudra s'appuyer pour la construction de notre offre politique en 2023.

Le sondage a été réalisé à la sortie des urnes au lendemain des élections fédérales dans un contexte d'une défaite importante pour le PDC genevois, entre-temps contredite par les bons scores aux élections municipales. Cependant, « grâce » au score peu élevé du parti en octobre, le sondage permet une cartographie du noyau dur de l'électorat PDC dans notre canton. Ce dernier a une grande fidélité au parti et en constitue le socle sur lequel la dynamique électorale peut ensuite se construire pour l'élargir.

De l'individu au vote : qui est l'électeur PDC ?

Une sociologie interclassiste

Comme tous les mouvements démocrates-chrétiens européens, surtout à leur apogée dans les années 1960 et 1970, le PDC est un parti résolument interclassiste. Aucun autre parti ne réussit à être aussi présent dans tous les segments de revenu lorsque l'on en regarde la répartition. Il est à la fois le parti des classes populaires, moyennes et des revenus élevés.

« Le PDC est un parti résolument interclassiste. »

Il existe une explication historique à ce phénomène : la variable confessionnelle. Comme on le sait, l'enracinement sociologique de la démocratie chrétienne s'est construit dans les masses catholiques. Or celles-ci, tout au long du XX^{ème} siècle, ont été extraordinairement diverses socialement. On peut donc penser que des traces de ce phénomène subsistent. Car si la pratique religieuse s'est certes effondrée aujourd'hui dans un canton comme Genève, des réseaux de sociabilité très divers socialement qui lui sont liés subsistent², notamment chez les personnes de plus de 50 ans, et continuent de véhiculer des valeurs dont le PDC est le débouché politique.

Vieillesse durable ou renouvellement générationnel ? Le grand défi du PDC genevois.

Une autre variable a attiré notre attention dans l'ensemble du sondage car elle nous paraît au cœur des défis actuels du parti :

le PDC genevois est le parti qui compte le moins de jeunes de moins de 35 ans dans son noyau dur électoral que cela soit en comparaison des autres partis genevois mais également en comparaison de l'électorat PDC au niveau national.

Figure 1 : Comparaison de l'électorat PDC GE avec les autres partis selon la catégorie de revenu

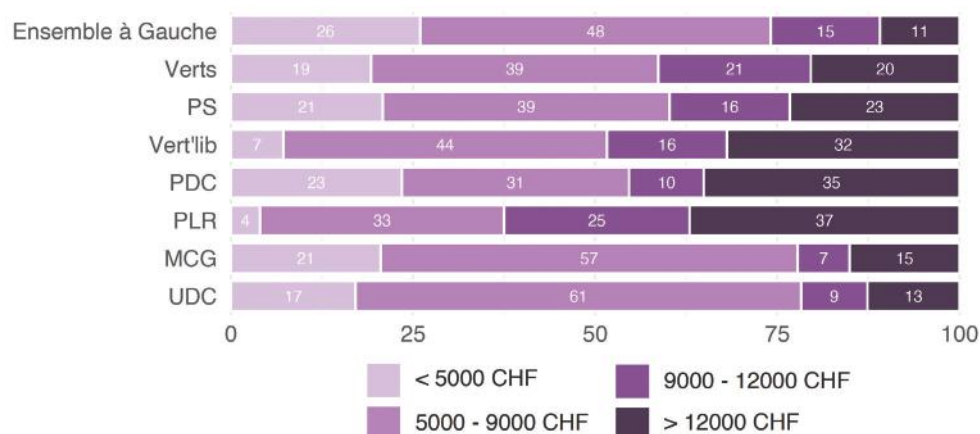


Figure 2 : Comparaison de l'électorat PDC GE avec les autres partis selon l'âge

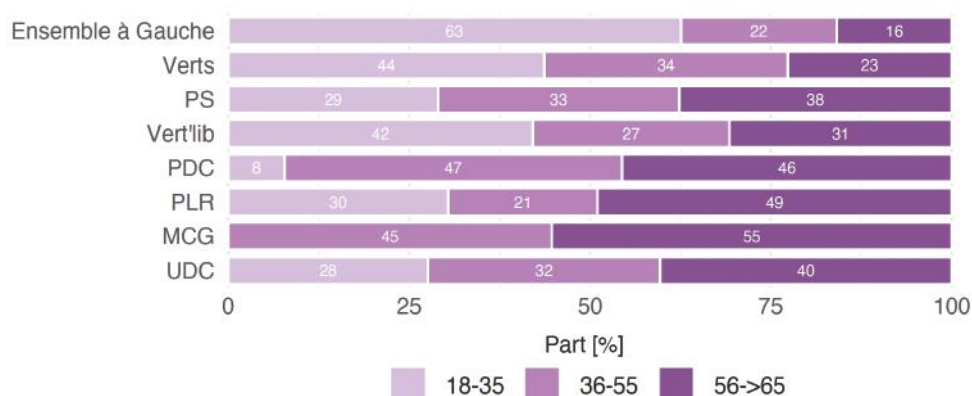
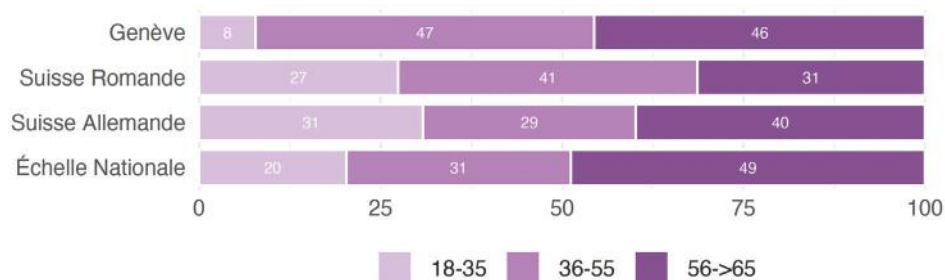


Figure 3 : Comparaison de l'électorat PDC GE avec l'électorat du PDC en Suisse selon l'âge



L'interrogation réside dans le fait de savoir s'il s'agit d'un « effet d'âge » ou un « effet générationnel ». Le phénomène n'étant pas le même et les conséquences

également. S'il s'agit d'un effet d'âge, on peut partir du principe qu'arrivés vers 35-40 ans, les individus aujourd'hui âgés de 25 ans, réarticuleront leur choix électoral différemment, et ont ainsi un potentiel de voter PDC plus élevé. Ainsi, le renouvellement de l'électorat PDC serait assuré même s'il resterait structurellement plus âgé que la moyenne, ce qui est d'ailleurs la caractéristique de tous les partis européens de centre-droit³.

En revanche s'il s'agit d'un effet générationnel, cela signifierait que l'actuelle génération aujourd'hui âgée de 20 à 35 ans restera tout au long de sa vie totalement imperméable à un vote PDC car elle aura été durablement influencée par le positionnement politique de sa jeunesse, et les comportements électoraux qui en sont liés. La crise du PDC serait ainsi durable avec le risque d'une lente mais certaine nécrose du parti. Cette dernière hypothèse n'est malheureusement pas à exclure. En effet, le vote démocrate-chrétien s'appuie depuis toujours sur un grand taux de transmission à travers les générations, notamment car la variable religieuse et celle de l'environnement familial y jouent un rôle structurant. Un tel phénomène n'est donc pas à exclure pour le PDC genevois même s'il est en l'état qu'une hypothèse, faute de données larges pouvant s'appuyer sur plusieurs générations.

Des idées au vote : que pense l'électeur PDC ?

L'électorat PDC n'est pas seulement constitué de caractéristiques sociodémographiques, il est également façonné idéologiquement.

Un électorat libéral et social

Tout d'abord, il est intéressant de constater que l'électorat PDC genevois reste profondément libéral d'un point de vue économique. Il répond bien plus favorablement que la moyenne de l'électorat du PDC en Suisse à l'idée d'une baisse d'impôts au niveau fédéral et se montre plus ouvert à l'idée d'une augmentation de l'âge de la retraite par rapport au reste de l'électorat PDC en Suisse romande, même si ce point reste en-deçà des 50%.

La demande pour une baisse d'impôts peut s'expliquer par le contexte genevois : subissant la pression fiscale la plus élevée du pays, les genevois sont peut-être plus

réceptifs à une proposition de baisse d'impôts au niveau fédéral que l'électorat PDC en Suisse alémanique.

L'électorat PDC genevois est également favorable à une plus grande intervention de l'État dans le financement des ménages pour le paiement des primes d'assurance maladie.

Un parti ouvert sur les questions de société

L'autre grand enseignement du sondage, c'est l'ouverture des électeurs PDC sur la

question des droits des couples de même sexe et on peut le penser sur les questions de société au sens large. Elle ne souffre d'ailleurs d'aucun clivage entre les deux côtés de la Sarine, ce qui tend à fortement relativiser la division entre un PDC romand

qui serait plus progressiste et un PDC alémanique plus conservateur. Cette catégorisation apparaît ainsi comme inopérante.

Cela pourrait s'expliquer par deux éléments : tout d'abord, contrairement à une vulgate trop souvent véhiculée dans certains médias, les mouvements démocrates-chrétiens, du moins en Europe, n'ont jamais été des mouvements très conservateurs conceptualisant une doctrine très articulée sur les questions de société dans un but de conservation de la « famille traditionnelle ». Ces mouvements se sont longtemps

Figure 4 : Selon vous, la baisse des impôts au niveau fédéral représente-t-elle une priorité pour les quatre prochaines années ?

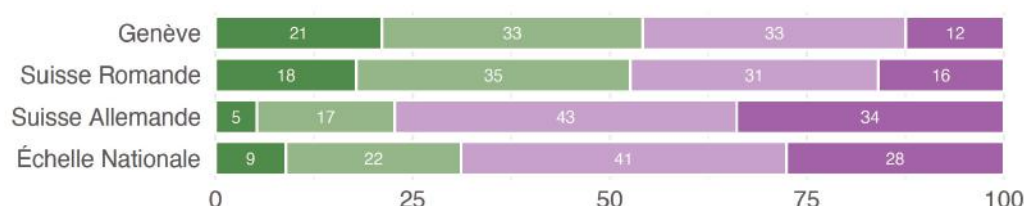


Figure 5 : Êtes-vous favorable à une hausse de l'âge de la retraite (p. ex. à 67 ans) ?

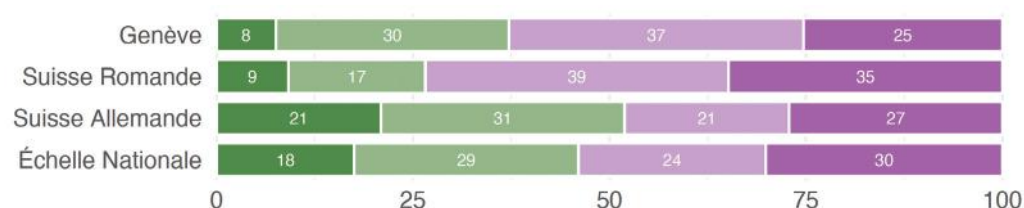


Figure 6 : Réduction des primes d'assurance maladie avec l'argent du contribuable pour les revenus moyens.

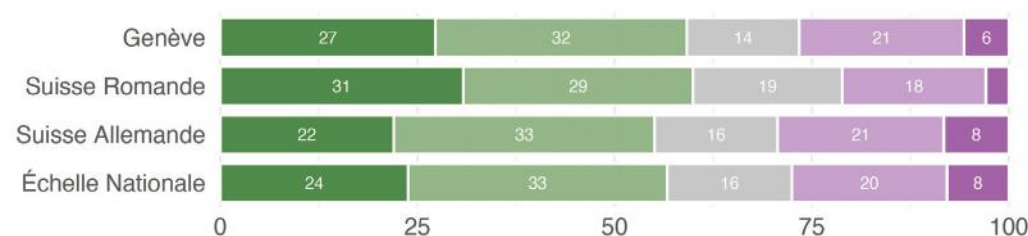
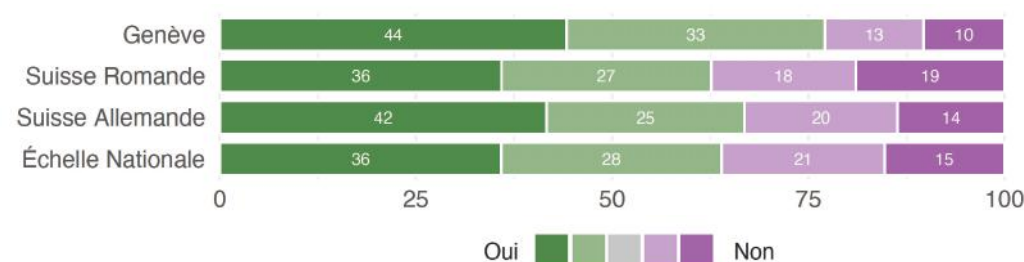


Figure 7 : Les couples de même sexe devraient-ils avoir les mêmes droits dans tous les domaines que les couples hétérosexuels ?



appuyés sur la base sociologique du « catholicisme d'ouverture » qui ne portait guère d'intérêt aux enjeux liés au corps, à la sexualité et à la bioéthique. Pour eux, le vrai combat était la question économique et sociale dans la pure tradition de la doctrine sociale de l'Église ainsi que l'intégration européenne. C'est d'ailleurs pour cette raison que les sujets de société ont toujours fortement divisé les mouvements démocrates-chrétiens européens. De la crise au sein de la Démocratie Chrétienne italienne autour du référendum sur le divorce en 1974 à celle récente de la CDU allemande autour du mariage pour tous, en passant par les débats autour de la solution du délai au PDC Suisse à la fin des années 1990, l'histoire se répète : certes, les mouvements démocrates-chrétiens se déchirent sur ces thématiques, mais c'est plus souvent un affrontement entre la base du parti, plus ouverte, contre l'appareil et ses dirigeants, plus conservateurs.

Enfin, ces questions sont aujourd'hui réglées d'un point de vue du débat dans l'opinion. Les gens sont aujourd'hui libéraux : les suisses vivent comme ils veulent et il faut adapter les outils juridiques encadrant ces sujets. Et les électeurs démocrates-chrétiens, dans leur majorité, partagent ce point de vue.

Un clivage inquiétant : la question européenne.

Le dernier point est celui du rapport à l'ouverture et notamment à la question européenne. Cette dernière souffre d'un vrai clivage entre l'électorat PDC genevois et celui du restant de la Suisse.

Si la question de l'immigration laisse déjà apparaître un léger clivage entre la Suisse alémanique et la Suisse romande, il se renforce en revanche fortement autour de l'accord institutionnel. On peut expliquer ce phénomène par deux éléments.

Le premier est lié au débat public en Suisse alémanique. La question européenne y suscite des débats bien plus émotionnels qu'en Suisse romande. L'UDC y mène une bataille culturelle d'une grande intensité, et a depuis presque trente ans, imposé ses propres concepts dans le débat en les articulant avec l'imaginaire historique du pays.

Le second tient à la difficulté des élites démocrates-chrétiennes dans les cantons catholiques de Suisse centrale à porter un discours de nature historique sur la question européenne. On ne convainc pas un peuple avec des « PowerPoints d'EconomieSuisse » sur un enjeu aussi profond que la souveraineté d'un pays. Tant que les démocrates-chrétiens, notamment en Suisse centrale, ne trouveront pas un discours plus enraciné historiquement sur ce sujet, ils resteront en position de faiblesse dans le rapport de force imposé par l'UDC sur ces questions.

Cette situation peut à l'avenir amener le PDC à un point de rupture. Car il sera de plus en plus difficile de faire le grand écart entre des positions aussi différentes sur ce sujet à l'intérieur du parti.

Conclusion

On découvre un électorat PDC plus homogène qu'on ne le pense parfois. Deux points cependant doivent attirer notre attention quant à l'avenir : tout d'abord, la question de la jeunesse. Le décrochage à Genève est particulièrement important. Il mériterait une véritable réflexion et la construction d'une vraie stratégie, sans

quoi le parti restera en difficulté structurelle. La question européenne doit également faire l'objet d'un vrai travail intellectuel et doctrinal au niveau national. Elle est en effet source de vraies divisions à l'interne qui pourraient s'avérer fatales quant à l'unité du parti. Car l'enseignement du sondage nous montre qu'au sein de l'électorat du PDC en Suisse alémanique (et non chez les cadres), une défiance de plus en plus grande s'installe à l'égard d'un approfondissement de nos relations avec l'UE.

Quant au PDC Genevois, maintenant qu'il connaît son noyau dur électoral, il doit consacrer sa stratégie à son élargissement afin de renouer avec la victoire et lui permettre d'appréhender l'avenir sereinement.

Benoît Cerutti

Figure 8 : La limitation de l'immigration a-t-elle pour vous la priorité sur le maintien des accords bilatéraux avec l'UE ?

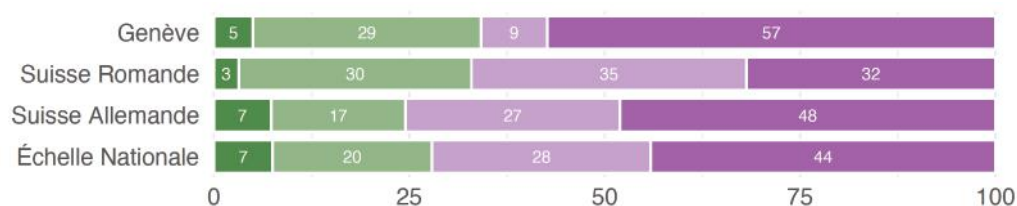
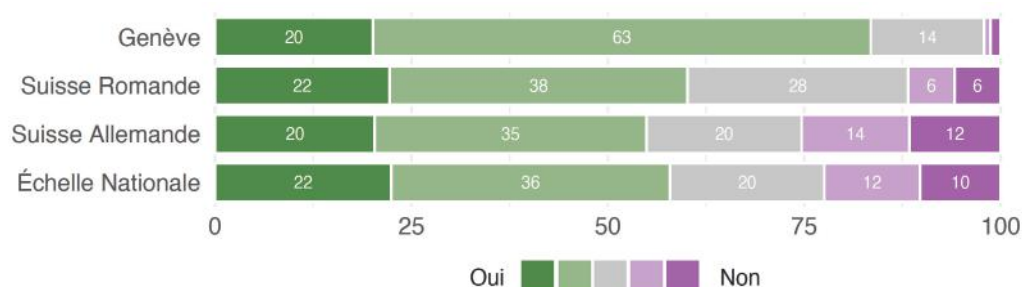


Figure 9 : Signature par le Conseil fédéral de l'accord-cadre négocié avec l'UE



¹ Ne pouvant traiter dans l'article toutes les données de l'étude, nous nous sommes concentrés sur celles que nous considérons comme les plus saillantes dans la construction d'une stratégie électorale de long terme.

² Voir à ce sujet, l'étude de Xavier Itçaina, *Médiations catholiques en Europe du Sud*, PUR 2019. L'étude porte sur l'Italie, la France et l'Espagne mais les conclusions tirées sont éclairantes également pour un pays comme la Suisse.

³ Florence Haegel, *Les droites en fusion*. Presses de Sciences Po, 2012.

Quelles perspectives pour les partis

Dans une étude parue l'année dernière, «In descent ? Status and perspectives of Europe's Christian democratic parties»¹, la Fondation Adenauer s'interrogeait sur le destin électoral des forces démocrates-chrétiennes en Europe. Elle en analysait les forces et les faiblesses structurelles.

Il ne faut pas manquer d'optimisme pour se pencher sur la situation des partis démocrates-chrétiens européens car elle est tout sauf réjouissante, et les rares victoires qu'ils engendrent se font souvent au prix d'une ligne politique inquiétante. L'étude a cependant le mérite de poser un diagnostic sans concession et ainsi éclaircir les enjeux du débat.

Une force politique déclinante depuis les années 1980

La première partie en est largement connue. La crise que traverse les partis démocrates-chrétiens est largement structurelle et n'est en rien conjoncturelle. Certes, ils restent

la principale force politique en Europe aux côtés des sociaux-démocrates, mais ils ne cessent de s'affaiblir depuis trente ans. La crise a trouvé son point d'ancrage historique dans la chute de la Démocratie Chrétienne italienne au début des années 1990. A ce moment-là, disparaît la machine électorale la plus puissante du monde occidental (une seule élection perdue en 50 ans !) et la famille démocrate-chrétienne perd un de ses partis moteurs en Europe.

Aujourd'hui les partis démocrates-chrétiens sont présents dans 12 gouvernements sur 32 des pays d'Europe occidentale, et six d'entre eux les dirigent (Allemagne, Autriche, Croatie, Chypre et Irlande). Si

ce chiffre peut apparaître encore élevé, il traduit néanmoins une tendance à la baisse qui s'est encore accélérée ces dix dernières années.

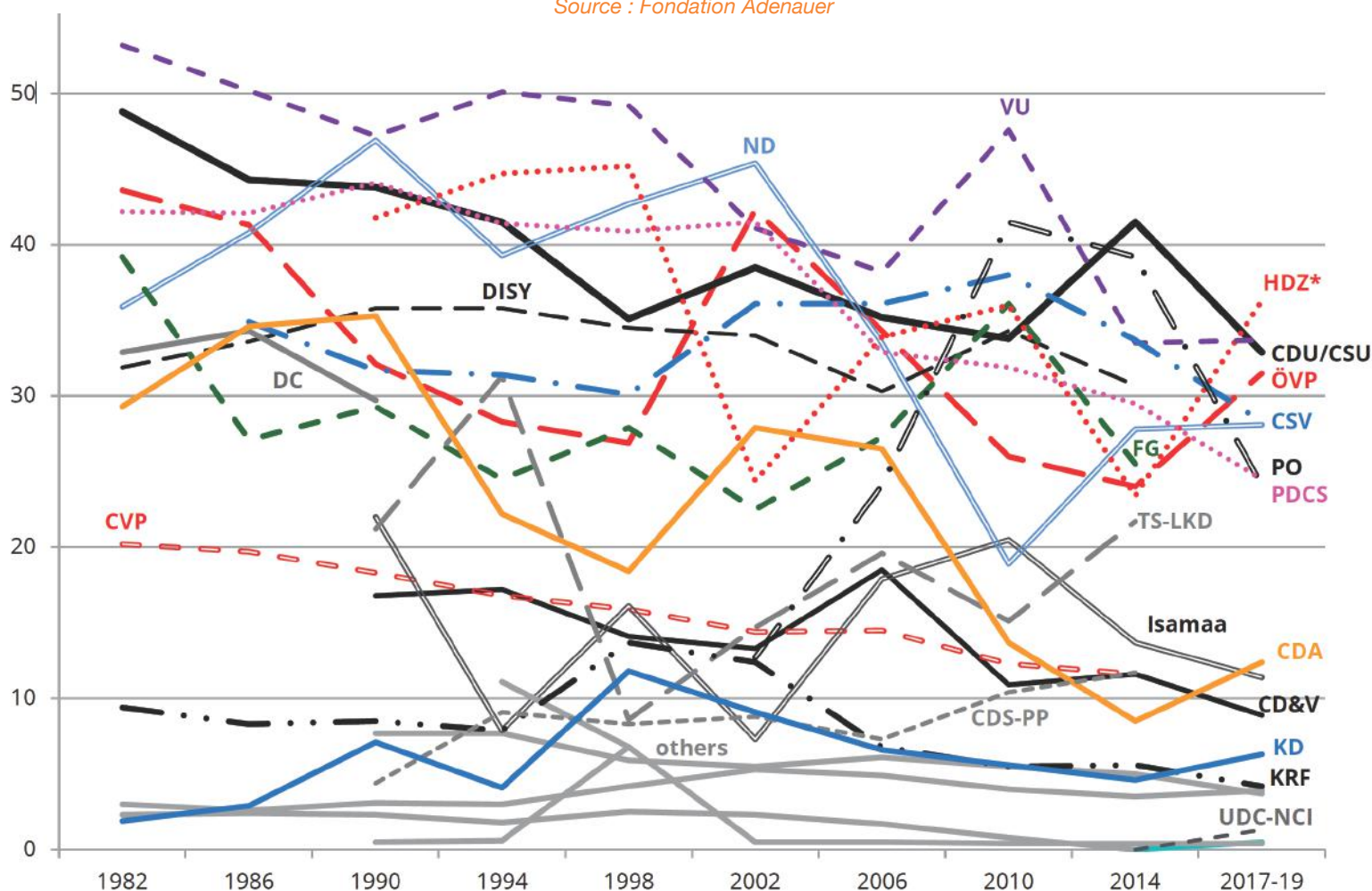
Les causes structurelles du déclin

Pour l'auteur de l'étude, plusieurs facteurs expliquent les causes du déclin : tout d'abord, la variable la plus connue est la transformation religieuse de l'Europe. Le phénomène de sécularisation a très clairement rétréci la base des partis démocrates-chrétiens européens.

Ensuite, ces partis ont toujours connu des scores presque hégémoniques dans

Scores des Partis Démocrates-Chrétiens en Europe

Source : Fondation Adenauer



démocrates-chrétiens européens ?

les zones rurales des pays européens, notamment dans les professions agricoles qui en formaient le noyau dur électoral. Or l'Europe s'est fortement urbanisée sous l'effet de l'exode rural. Son urbanisation a par ailleurs permis la mise à l'agenda de nouvelles thématiques comme la question écologique sur laquelle les démocrates-chrétiens ont tardé à proposer une doctrine.

Le milieu agricole a par ailleurs beaucoup muté en cinquante ans : d'un ensemble de petites exploitations familiales, l'Europe a assisté à l'émergence de grandes exploitations industrialisées, y asséchant de facto le réservoir de voix qu'en constituait ce milieu.

La question des thématiques culturelles est aussi au cœur du processus de déclin. Les démocrates-chrétiens ont toujours été très solides sur les questions économiques et sociales, reconnus pour leur grande compétence sur ces sujets. Ils cultivaient un vrai travail théorique autour de ces questions, par exemple avec le concept d'économie sociale de marché.

Or, depuis les années 1980, la montée de thématiques comme l'immigration les place en position défensive. Ils n'arrivent pas à proposer un discours solide sur le sujet, oscillant entre une politique de fermeté souvent excessive et une politique de plus grande ouverture. Cette situation a amené à la montée des partis populistes et nationalistes qui les ont directement concurrencés sur leur droite.

Par ailleurs, depuis la fin des années 1990, la montée des partis politiques écologistes posent le même type de défi à ces mouvements sur leur gauche.

Le cas typique est celui de la CDU allemande. Elle se retrouve dans une difficulté stratégique qu'elle doit rapidement tenter de dépasser. Aujourd'hui prise en tenaille entre l'AFD sur sa droite et les

Verts sur sa gauche, elle doit absolument retrouver une assise plus large pour garder son leadership sur l'espace politique allemand. C'est d'ailleurs l'un des grands enjeux de la succession d'Annegret Kramp-Karrenbauer à la tête du parti, au-delà du simple choix du candidat à la chancellerie.

Enfin, les partis démocrates-chrétiens sont touchés par une forme de « fatigue à gouverner ». Aux responsabilités depuis le lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ils sont victimes d'un vaste mouvement de renouvellement du personnel politique qui touche beaucoup de pays européens. L'exemple le plus illustratif est celui de lu Parti Chrétien-Social (CSV) luxembourgeois dont pratiquement tous les premiers ministres du Grand-Duché ont été membres. Or ce parti a été victime d'un mouvement de renouvellement en 2013, lui faisant perdre le poste de premier ministre au profit du libéral Xavier Bettel qui a réussi à construire une coalition liant tous les partis contre le CSV.

Les raisons de certains succès

Cependant, les mouvements démocrates-chrétiens peuvent compter encore sur quelques atouts. Premièrement, leur puissance organisationnelle. Ils sont très enracinés localement avec des structures locales efficaces qui savent mener campagne avec un vrai sens politique et stratégique fruit de leur longue expérience de la politique. Par ailleurs, leurs membres sont souvent actifs dans de nombreuses associations qui structurent la vie sociale des localités et des villes.

Ils peuvent aussi compter sur un maillage d'élus de qualité, grâce à grande une capacité de formation et de sélection du personnel politique.

Enfin, ils sont souvent au cœur des coalitions de gouvernement, jouant le rôle de clé de voute pour leur stabilité.

La cas Sébastien Kurz, réacteur conservateur au cœur de l'Europe

L'étude s'arrête aussi sur la stratégie mise en place par le Chancelier autrichien, Sébastien Kurz. Celui-ci a remodelé deux grands traits pourtant jusqu'à présent communs à l'ensemble des mouvements démocrates-chrétiens : l'organisation du parti et la ligne politique.

Il a d'une part réorganisé son parti en en faisant une entreprise totalement au service de sa personne s'appropriant tous les fonctions décisionnelles, et d'autre part –c'est sans doute le plus préoccupant– il a investi des thématiques jusqu'à présent peu constitutives de programmes électoraux démocrates-chrétiens classiques : coupes de prestations pour les demandeurs d'asile, renforcement de la protection des frontières extérieures de l'UE, renforcement de la sécurité intérieure, une forte réduction d'impôts et de la dépense publique. Ce cocktail idéologique puissant, ultra-libéral et conservateur, lui a permis de créer les conditions de son retour au pouvoir, que cela soit au prix d'une alliance avec l'extrême-droite qui finit par éclater en mai 2019, et aujourd'hui avec les Verts.

Le cas Kurz ne ferait sans doute pas l'objet de longs développements dans l'étude s'il ne faisait pas des émules au sein de certains mouvements démocrates-chrétiens à travers l'Europe, à l'exemple de la CSU bavaroise. Car Sébastien Kurz a bien l'intention de faire de son laboratoire autrichien, un phare pour la démocratie chrétienne européenne, projetant une lumière bien sombre sur son avenir.

Benoît Cerutti

¹ Karsten Grabow, *Status and perspectives of Europe's Christian democratic parties*. Konrad Adenauer Stiftung. No 353, July 2019.

Tête-à-tête avec

Élue à la tête du Groupe du Centre (PDC-PBD-PEV) en janvier dernier, Andréa Gmür nous expose ses priorités, revient sur les conséquences de la pandémie Covid-19 et présente sa vision du PDC.

Conseillère aux États lucernoise depuis 2019. Présidente du Groupe du Centre (PDC-PBD-PEV). Conseillère nationale de 2015 à 2019. Députée au Grand-Conseil de 2007 à 2015. Études de lettres (français et anglais) à l'Université de Fribourg. Enseignante dans le secondaire. Mariée et mère de quatre enfants.

Vous venez d'être élue Présidente du Groupe du Centre. La nouvelle configuration politique issue des élections de l'automne a permis à ce groupe de retrouver son rôle d'arbitre. Comment analysez-vous cette situation ?

La création avec le Parti évangélique (PEV) et le Parti bourgeois-démocratique (PBD) d'un groupe fort au centre nous offre une grande capacité d'action. Nous avons la chance non seulement de pouvoir construire des majorités mais aussi de pouvoir avancer nos propres solutions dans les débats. Nous voulons être la force de propositions pragmatiques au Parlement, une position qui permettra au PDC de gagner en visibilité et ainsi mieux se profiler à l'avenir.

Quels sont vos objectifs en tant que Présidente du Groupe du Centre ?

Je souhaite renforcer l'unité entre les membres du groupe au Conseil national et au Conseil des États, assurer que lorsqu'une décision a été arrêtée par le groupe, l'ensemble de nos élu-e-s la soutiennent et tirent à la même corde.

Quels sont les thèmes sur lesquels vous souhaitez mieux profiler le groupe ?

Il y a tout d'abord la réforme du 2ème pilier que nous devons absolument mettre sous toit. Le Groupe du Centre souhaite s'engager pour un compromis le plus large possible, mais solide financièrement et équitable pour l'ensemble des générations.



Par ailleurs, la voie bilatérale fait partie également des grands dossiers de la législature. Nous devons absolument trouver une solution avec notre principal partenaire économique, l'Union européenne. Nous constatons plus que jamais avec la crise du Coronavirus, notre interdépendance, que cela soit en termes de personnel de santé, d'importation de matériels médicaux et de produits pharmaceutiques. Comme je l'explique parfois quand je rencontre les électrices et les électeurs lucernois-e-s, avoir des relations apaisées avec les voisins de son quartier facilite la vie ; il en va de même en matière de relations entre pays voisins.

Enfin, la question climatique reste au cœur de nos priorités. Nous souhaitons faire rapidement adopter la loi sur le CO2. Après son passage au Conseil des États, celle-ci va bientôt arriver au Conseil national. Le PDC souhaite, malgré la crise du Coronavirus, une loi ambitieuse mais nous devons rester attentifs aux besoins des régions périphériques, en ne surchargeant pas de taxes certains transports individuels,

essentiels dans ces régions. Cette loi doit être supportable socialement pour celles et ceux qui n'ont pas d'alternative en transport public.

La crise du Coronavirus bouscule une partie de l'agenda politique. Comment analysez-vous la situation ? Et quelles sont les propositions du PDC ?

La pandémie pose des défis à notre pays qui sont sans précédent depuis la seconde guerre mondiale. Depuis le début de la crise, le PDC soutient le Conseil fédéral dans la gestion de la crise que cela soit en matière sanitaire mais également économique. Nous considérons que l'unité de l'ensemble des forces politiques derrière le gouvernement est essentielle.

Cependant, nous arrivons au moment où la politique doit reprendre ses droits. Nous avons ainsi formulé un certain nombre de propositions, dont certaines ont été reprises par le Conseil fédéral dans sa stratégie, ce dont nous nous réjouissons.

Andrea Gmür

Nous avons obtenu une victoire d'étape dans les commission parlementaires pour soutenir financièrement l'accueil extra-familial et garantir un nombre suffisant de places en crèche. La balle est désormais dans le camp du Parlement. Nous soutenons aussi la réouverture des écoles

obligatoires, bien entendu à la condition du respect des mesures d'hygiène nécessaires. Nous considérons que laisser certains enfants trop longtemps en dehors du cadre scolaire peut accroître durablement les inégalités. Nous voulons aussi une réouverture des bibliothèques municipales afin de permettre un accès gratuit à la culture et au savoir pour les enfants dont les parents ont des moyens financiers réduits.

En ce qui concerne les magasins, nous avons obtenu une victoire en garantissant l'égalité de traitement dans la vente de produits non alimentaires entre les grandes surfaces et les petits commerces. Nous avons aussi soutenu la réouverture plus rapide de certaines activités spécifiques comme les jardineries, les pépinières, les fleuristes où les dispositions en matière d'hygiène sanitaire peuvent tout à fait être respectées.

En parallèle nous avons soutenu la reprise des opérations non essentielles et le travail dans les cabinets médicaux. Du personnel de santé a été mis au chômage partiel en raison de l'arrêt de nombreux traitements. Nous considérons qu'il est possible de redémarrer progressivement et ainsi permettre au personnel hospitalier qui s'est fortement mobilisé pendant la crise de se reposer.

Cette crise va produire un véritable choc économique dont les conséquences ne sont pas encore identifiables. Comment jugez-vous l'action du Conseil fédéral ?

En matière économique, le Conseil fédéral a agi de manière efficace. Le PDC soutient les mesures prises que cela soit pour les PME ou les indépendants. Rappelons toutefois

que cette politique a été possible grâce à la politique financière sérieuse menée ces dernières années. On redécouvre ainsi l'importance de faire des réserves par beau temps afin de pouvoir agir vite et rapidement

«La pandémie pose des défis à notre pays qui sont sans précédent depuis la seconde guerre mondiale.»

quand nous sommes confrontés à des temps plus difficiles. C'est aussi une leçon pour la gestion de nos finances publiques.

Le PDC sera également attentif ces prochains mois que les primes d'assurance maladie n'augmentent pas. Alors que ces dernières années, des réserves importantes ont été constituées pour pouvoir justement affronter des événements comme une pandémie, il serait inacceptable que les assurés doivent payer plus.

Que nous enseigne cette crise ?

Elle nous aura enseigné que si notre pays a plutôt bien traversé la crise sanitaire par rapport à certains pays européens, des lacunes sont apparues notamment en termes de dépendance dans l'acquisition et la production de matériel médical. Nous voyons

que si la mondialisation est une chance pour un pays exportateur comme la Suisse, dans certains secteurs stratégiques, nous sommes trop dépendants de l'étranger. Nous devons ainsi absolument maintenir un certain niveau d'autosuffisance. Il n'est pas acceptable que notre industrie pharmaceutique, dont nous avons raison d'être fiers, ne produise presque plus aucun produit sur notre territoire.

Dans le domaine de la digitalisation, nous avons encore beaucoup de progrès à faire, en milieu scolaire et dans le domaine de la santé, avec par exemple le dossier électronique du patient. Notre droit du travail est mal adapté à la réalité d'une organisation flexible du travail et de la vie qui évolue sans cesse. Nous l'avons vu dans cette crise. Notre pays doit faire un pas en avant dans le domaine du télétravail pour permettre une meilleure conciliation de la vie professionnelle et familiale.

Le PDC souhaite mener un débat sur son identité dans les mois à venir, notamment par rapport à la question du C. Pour vous, qu'est-ce qu'être démocrate-chrétien, aujourd'hui, en 2020 ?

Être démocrate-chrétien c'est être attaché aux valeurs de liberté, de solidarité et d'ouverture. C'est défendre le modèle de l'économie sociale de marché, qui met l'économie au service de l'humain. Je suis convaincue que ces valeurs prennent une vigueur nouvelle avec la crise que nous traversons ; elles sont d'une grande actualité.

Le PDC va mener un sondage auprès de sa base concernant le C du PDC. Je pense que c'est une bonne chose de comprendre sa perception sur cette question, et notamment celle des plus jeunes.

A titre personnel, je suis favorable au C car je crois que ce n'est pas une question de confession religieuse mais bien d'un socle de valeurs et aussi d'une culture historique et politique, que nous ne devons jamais cesser d'expliquer et de faire vivre dans le débat. Je pense même que ce sont les valeurs autour du C du PDC qui unissent l'ensemble des membres du parti, que l'on soit à Genève ou à Lucerne.

Vous vous exprimez parfaitement en français, que vous avez enseigné par ailleurs pendant de nombreuses années. Quel est votre rapport à la Suisse romande ?

J'ai étudié la littérature française et anglaise à l'Université de Fribourg. J'ai par ailleurs enseigné le français pendant de nombreuses années au gymnase. J'aime beaucoup non seulement la Suisse romande, notamment y séjourner et la visiter mais aussi les Romand(e)s. Aujourd'hui, j'apprécie de parler plus souvent français à Berne, et y apprendre des termes plus techniques.

Propos recueillis par Benoît Cerutti

Entretien avec Jean-Marc Devaud

Conseiller administratif de 2007 à 2020 en charge des finances, de l'environnement, des sports, de l'État civil et des bâtiments. Conseiller municipal de 1995 à 2007. 2 grands enfants. Depuis 64 ans à Meyrin. Hobbies: sport et politique.

Vous vous êtes fortement engagé en faveur du développement économique de Meyrin avec notamment la création du Meyrin économique Forum. Quelles en sont les raisons ?

La commune de Meyrin abrite plus de 1600 entreprises et compte plus de 27000 emplois. Il me semblait important que les autorités communales soient à l'écoute de ces entreprises et accompagnent les dirigeants de celles-ci dans leurs développements et dans leurs difficultés le cas échéant. C'est donc dans ce contexte que j'ai proposé lors de ma première législature (2007-2011) au Conseil administratif, la création d'un poste de délégué aux affaires économiques de notre commune de manière à faire le lien entre ces entreprises et les élus. Dès l'entrée en fonction de notre première déléguée aux affaires économiques, l'idée de réunir les acteurs économiques meyrinois afin d'échanger sur des thèmes d'actualité intéressants l'ensemble des entrepreneurs s'est dessinée et c'est de cette manière qu'est né notre premier MEF (Meyrin Economique Forum). Il permet aux entreprises meyrinoises de se rencontrer, d'échanger, de resauter et de partager des informations entre elles. Ce MEF a permis par exemple à des entreprises de trouver des fournisseurs près de chez elles alors qu'elles se fournissaient parfois dans d'autres cantons voire d'autres pays alors que la ressource était à deux pas. Il a également permis à l'association AZI-Pro de se développer et d'être une entité représentative des milieux économiques dans les échanges avec le canton et la FTI. Le travail du délégué est de tisser des liens entre tous les acteurs économiques meyrinois, d'assurer un pont entre eux et le Conseil administratif afin que celui-ci et les services communaux puissent être un véritable soutien aux entrepreneurs et aux acteurs de l'économie meyrinoise et genevoise.

Meyrin connaît un développement important depuis de nombreuses années, et durant votre mandat, vous avez notamment porté avec vos collègues le projet des Vergers. Comment avez-vous accompagné ce développement ?



A ce jour le quartier des Vergers et en cours de finition, les prochains habitants vont emménager dans les mois venir. Afin d'assurer au mieux notre engagement au développement durable, la commune s'est impliquée de manière significative pour accompagner les aménagements extérieurs. Ce quartier nous le voulions en adéquation avec le développement durable et nous nous sommes fortement engagés à ce que celui-ci réponde aux normes les plus sévères de l'époque. Pour faire simple, on peut dire que ce quartier est neutre en mesure énergétique, puisque l'énergie consommée et compensée par des énergies renouvelables. Depuis plusieurs années, le manque de logements sur le territoire genevois est un problème récurrent. La commune de Meyrin très sollicitée par de nombreux communiés en recherche d'appartements a décidé de s'engager à construire des logements afin de répondre à ces demandes. Propriétaire d'une grande surface agricole dans le quartier des Vergers, nous nous sommes approchés de certains propriétaires privés pour développer un projet de nouveau quartier d'habitations. Ce projet nommé le quartier des Vergers, comprend 31 bâtiments et propose 1250 logements et des commerces. Il permet d'accueillir plus de 3500 nouveaux habitants. Je me permets aussi de rappeler que Meyrin ne s'est pas contenté de réaliser ce nouveau quartier, mais a accompagné un bon nombre de surélévation d'immeubles et de nouveaux immeubles, notamment à Cointrin. Nous avons donc demandé le déclassement de ces terrains et avec l'accord des autorités cantonales nous avons pu démarrer ce projet en 2013. Il faut savoir que l'engagement d'une commune dans un tel projet n'est pas anodin : la création de nouveaux logements a des conséquences importantes car il ne suffit pas de proposer des appartements, mais il y a lieu de tenir compte des effets collatéraux, notamment la construction d'un groupe scolaire complet, la création d'une crèche

ainsi l'accompagnement de cette nouvelle population dans les associations sportives et culturelles.

Vous avez été en charge des finances communales. Quels sont les défis pour une ville comme Meyrin en la matière ?

Les défis au niveau financier d'une commune telle que la nôtre qui est pleine évolution sont bien entendu d'assurer les ressources financières qui nous permettent de faire face à nos investissements importants et également d'assurer pour les années à venir les charges de fonctionnement annuelles qui accompagnent ce fort développement.

Avec des investissements de l'ordre d'environ 300 millions nets en dix ans et des frais de fonctionnement annuels en augmentation constante, il était déterminant que le CA s'engage à assurer la bonne gestion financière de sa commune.

Je peux affirmer que depuis mon arrivée au Conseil administratif en 2007, les analyses et les options choisies par le Conseil administratif dans sa gestion financière ont toujours été engagées avec une grande rigueur. Je quitte le 31 mai prochain ma fonction de Conseiller administratif en charge des finances en laissant une situation financière saine. Je pars donc avec une grande sérénité et avec le sentiment du devoir accompli.

Quels souvenirs garderez-vous de toutes ces années d'engagement politique communal ?

J'ai toujours eu un grand plaisir à travailler pour ma commune, dans un premier temps en qualité de Conseiller municipal (1995-2007) dans lequel je me suis engagé à développer les infrastructures sportives nécessaires à l'accompagnement d'une ville en grand développement et ensuite dans mon rôle de Maire à trois reprises et de Conseiller administratif (2007-2020) qui m'a permis d'inaugurer les infrastructures proposées dans mon rôle de Conseiller municipal et d'accompagner avec mes collègues le développement du quartier des Vergers, du lac de rétention des Vernes, du séparatif complet des eaux claires et usées, ainsi que plusieurs autres projets qui ont vus le jour durant ces années. Je me suis, avec mes collègues, beaucoup investi dans mes mandats et je pars au 31 mai l'esprit serein et fier de mon engagement politique durant ces 25 années.

Propos recueillis par Benoît Cerutti

Entretien avec Alain Walder

Né le 3 juin 1962 à Genève. Maire de la commune de Bardonnex depuis 1999. Conseiller municipal de 1995 à 1998 et Adjoint de 1998 à 1999. Maturité commerciale et agent fiduciaire de formation, aujourd'hui secrétaire général de la ville d'Onex.

Vous vous êtes investi pendant 25 ans pour votre commune. Pourquoi un tel engagement ?

Il est vrai que six législatures sont un engagement important. J'ai tout d'abord été élu au Conseil municipal en 1995. Trois ans après, un adjoint quittait ses fonctions, je me suis donc présenté au poste et ai été élu. Puis six mois après mon élection, le maire ne se représentant pas et sur insistance de ma section, j'ai tout de suite « sauté le pas » et me suis présenté à la mairie lors des élections de 1999. Cinq législatures à la fonction de Maire, cela peut paraître beaucoup, mais globalement, le total de mes mandats représente 25 ans d'engagement politique municipal, ce qui correspond assez souvent à celui de certains de mes collègues magistrats si l'on ajoute leurs années de conseil municipal.

Il faut également ajouter qu'après trois mandats, j'avais prévu de m'arrêter. Mais mon parti m'a demandé de continuer et il se trouve que pendant cette période, notre secrétariat communal a été renforcé, ce qui m'a permis de m'appuyer sur une équipe solide pour développer certains dossiers. Les deux dernières législatures m'ont ainsi permis de bâtir et réaliser un certain nombre de projets auxquels je tenais beaucoup.

Enfin, l'équipe à laquelle j'appartenais avec mes adjoints PDC et PLR a toujours très bien fonctionné, ce qui rend la fonction très agréable.

Parmi les grands dossiers, il y a la halle artisanale pour laquelle vous vous êtes beaucoup engagé.

Effectivement, j'ai mis beaucoup d'énergie dans ce projet. Le but était de permettre aux entreprises de la commune de pouvoir s'installer dans des locaux neufs et adaptés à leurs besoins. Ainsi des mezzanines ont été réalisées en cours de chantier afin que les entreprises puissent les aménager selon leurs souhaits.



Financièrement, nous n'avons pas souhaité créer une fondation immobilière comme l'usage l'aurait voulu. Nous souhaitons que la commune soit propriétaire directement du bâtiment, ce qui lui permet d'enregistrer une rentrée de 650'000 francs d'état locatif par année rendant possible le financement d'autres projets. Cette somme représente une amélioration de nos revenus de plus de 10%.

L'autre grand dossier est la question de la Commanderie. Durant vos années de mairie, vous avez dû finaliser ce dossier complexe.

Oui, complexe, car fruit d'une longue et passionnante histoire. Elle fut propriété des Chevaliers de Malte jusqu'à la chute de l'Ancien régime en 1793. Dans le contexte de la révolution et du Kulturkampf, la paroisse en fut dépossédée pendant pratiquement plus d'un siècle. En 1916, un accord permet à la paroisse de retrouver son ancienne propriété en y bénéficiant d'un droit d'habiter pour y loger des ecclésiastiques.

A partir de 1993 des discussions sont menées afin de créer un échange de biens immobiliers dans le domaine entre la commune ainsi que celle de Plan-les-Ouates et la paroisse. Le dossier sera finalement clos à fin 2019.

Ces discussions, de plus de 25 ans, auront permis de rénover la mairie et surtout procéder à des échanges de terrain qui nous permettront de construire une nouvelle école de 12 classes, remplaçant ainsi les multiples pavillons provisoires, ceux des années 1982 et 2010.

La question de la répartition des tâches entre le canton et les communes sont souvent au cœur des débats. Quelle est votre analyse de la situation ?

En tant que Maire d'une petite commune, je ne perçois pas le dossier de la même manière que certains magistrats de plus grandes communes, notamment suburbaines.

Tout d'abord, on parle souvent de doublons entre le canton et les communes, dans les faits, il n'y en a peu, excepté peut-être entre le canton et la ville de Genève.

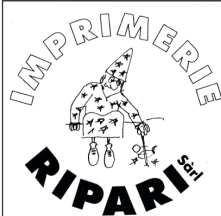
En réalité, le cœur du débat est la question du transfert de certaines tâches du canton vers les communes. Or pour une petite commune, c'est un vrai défi en matière de ressources humaines. Nous n'avons souvent pas les ressources ni les compétences qui permettraient d'assurer de nouvelles charges. De plus, la centralisation de certaines prestations est plus performante qu'une réalisation dans 45 communes.

Si vous prenez la politique des personnes âgées, la LRT (loi répartition des tâches) nous demande de prendre en charge les personnes âgées qui ne bénéficient pas de prestations de l'IMAD. Il s'agit clairement d'une tâche de proximité pour les communes et il est important de la développer compte tenu du vieillissement de la population. Cela équivaut à devoir mettre en place une structure sociale nettement plus développée qu'actuellement.

Tout cela représente un coût non négligeable pour des petites communes en plus de la volonté du canton de les faire participer aux charges dynamiques de la facture sociale.

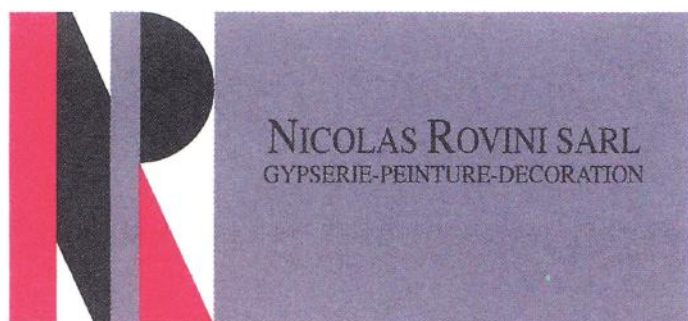
J'aimerais conclure sur une note positive et dire qu'un tel engagement est très formateur et intéressant, j'ai eu un énorme plaisir à assumer cette responsabilité et je souhaite le meilleur pour les magistrats élus qui reprendront les rênes dès le 1er juin prochain.

Propos recueillis par Benoît Cerutti



**Venez nous trouver,
on va vous faire
des imprimés de qualité!**

Av. des Grandes-Communes 27 - 1213 Onex
Tél. 022 771 23 23 - Fax 022 771 41 12
E-mail: imp.ripari@bluewin.ch



19 rue de la Maison-Forte - 1287 Laconnex Genève
Tél.: 022 756 11 07 - Fax : 022 756 14 54
Mobile : 079 423 32.54 - rovini@bluewin.ch

le déménagement en douceur



BALESTRAFIC

Certifié **Charte AGED 2011** Qualité

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge - Tél. 022 308 88 00 - www.balestrafic.ch

Barthélémy Roch
Gestion immobilière
Fiduciaire

Barthélémy Roch

F.I. Fides Immo Sarl
6, chemin du Moulin-de-Vert
1288 Aire-la-Ville
Tél. 022 850 00 15
Fax 022 850 00 15
roch.barthelemy@bluewin.ch



LOCATELLI
MAX ET SERGE LOCATELLI
ELECTRICITÉ - DEPUIS 1962

Rue de Genève 3
1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 348 33 55

www.locatelli-electricite.ch

Installations électriques
courant fort et courant faible
Dépannage - SWISSCOM Partner
Domotique - Câblage informatique

BOCCARD PARCS et JARDINS SA
Une force de la nature.

Route de la Croix-en Champagne 6 - La Petite-Grave - 1236 Cartigny
Tél. 022 798 43 43 - Fax 022 791 05 52



Ch. de la Marbrerie 6
CH - 1227 Carouge
Tél: 022.343.89.50
Fax: 022.343.14.41
Mail: info@bosson.ch
Web: www.bosson.ch

**La chaleur
sous toutes ses formes**

Mazout, diesel, carburants,
station service 24/24 et
révision de citernes.



La dimension humaine
Rue Sillem 6 - CH-1211 Genève 6 - Tél. 022 718 19 60 - www.regiebrun.ch

Soutenez le PDC!

Vous partagez les idées de notre parti et de nos élus?

N'hésitez pas à nous soutenir en faisant un don.
Vous contribuerez ainsi à aider le PDC à porter ses idées et
valeurs lors des votations, des campagnes mais aussi tout
au long de la prochaine législature.

Nous vous remercions chaleureusement!

Compte CCP: 17-43834-0
IBAN: CH82 0900 0000 1704 3834 0
Parti Démocrate-Chrétien du canton de Genève
Motif versement: don PDC Geneve (canton)